

Certificat

Compliance et Lutte contre le Blanchiment d'Argent

Compliance and Anti-Money Laundering

1. Objectifs

Un certificat est une formation diplômante courte, centrée sur une problématique métier, et qui donne lieu à la délivrance d'un Diplôme d'Université (DU), à l'issue d'une évaluation.

Le certificat « Compliance et lutte contre le blanchiment d'argent » a pour objectif de former les participants aux dispositifs légaux, réglementaires et techniques de lutte contre le blanchiment d'argent. S'appuyant sur les pratiques reconnues dans différents secteurs et prenant en compte les nouveaux risques de fraude (cryptomonnaies notamment), le formateur présentera le cadre interne et international de la lutte contre le blanchiment d'argent. Il proposera des outils performants pour élaborer un programme de compliance efficace : cartographie des risques, code de déontologie, contrôle interne, dispositif d'alerte professionnel, techniques d'investigation. Il offrira également une préparation utile pour faire face aux contrôles des autorités de contrôle et de régulation.

La formation sera complétée par la réalisation et la présentation d'un projet de mise en œuvre des techniques acquises pendant le cours en lien avec les problématiques de l'entreprise dans laquelle travaillent les participants.

2. Programme

Le programme du certificat sera structuré autour de 5 modules :

Module 1 : Le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent (2 jours)

- Définition de la lutte contre le blanchiment d'argent (mécanisme, finalités)
 - Fraudes internes/fraudes externes (les principaux types de fraude)
 - Différences entre fraude et blanchiment d'argent
 - Profil du fraudeur
- Enjeux et risques liés à la fraude & Sensibilisation du public
 - Prise en compte du risque de fraude par les organisations : multiplication des obligations à la charge des entreprises
 - Enjeu social, financement du terrorisme
 - Image, réputation, respect des procédures
- Architecture institutionnelle
 - Cadre national, européen, international
 - Implications de la lutte contre le blanchiment d'argent pour les banques et la stabilité bancaire
 - Principales tendances et évolutions de la supervision
- Retour d'expériences : Cas récents de fraude – Cryptomonnaies et la lutte contre le blanchiment d'argent

Module 2 : Les outils et les méthodes de la lutte contre le blanchiment d'argent (2 jours)

- Prévention des risques
 - Rédaction d'un code de déontologie
 - Plans de prévention
 - Sensibilisation/formation du personnel
- Détection des risques
 - Dispositif d'alerte professionnelle
 - Enquêtes internes
 - Dénonciation des pratiques à risque

- Wistleblowing
 - Rôle et protection des lanceurs d'alerte
- Cartographie des risques
 - Enjeux
 - Réalisation
- Étude de cas

Module 3 : Les aspects procéduraux de la lutte contre le blanchiment d'argent (2 jours)

- Contrôle
 - Types de contrôle (sur place, sur pièces)
 - Acteurs du contrôle
 - Pouvoirs d'investigation des agents et des experts
 - Droits et obligations de l'entreprise contrôlée
 - Phase contradictoire
 - Procédure disciplinaire
- Sanctions et recours possibles
 - Sanctions civiles et pénales
 - Recours contre les sanctions
- Étude de cas

Module 4 : Les techniques d'investigation (2 jours)

- Gestion et traitement des données
 - Sources des données
 - Prétraitement des données
 - Outils permettant la gestion et le traitement des données
- Enjeux spécifiques à la modélisation de la fraude
 - Complexité
 - Endogénéité
 - Asymétrie
 - Instabilité
- Synthèse sur les techniques de détection de la fraude
 - Méthodes non-supervisées
 - Principe et définition
 - Avantages et limites
 - Méthodes supervisées
 - Principe et définition
 - Avantages et limites
- Gestion des alertes
- Étude de cas

Module 5 : Présentation d'un projet (1 jour)

Le dernier jour de formation sera consacré (i) à la présentation d'un projet de détection de la fraude par les participants sur une problématique inhérente à leur entreprise et (ii) à une conférence sur le thème de la détection de la fraude.

Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible de subir des modifications mineures.

3. Intervenants

Responsable de la formation

Sandie Lacroix-De Sousa est maître de conférences à l'université d'Orléans et membre du Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJP, EA 1212). Spécialisée en droit des affaires, ses recherches portent

principalement sur les obligations et responsabilités du banquier, la lutte contre le blanchiment d'argent et le droit de l'ingénierie sociétaire. Elle est par ailleurs codirectrice du Master 2 Droit et ingénierie du patrimoine et enseigne le droit bancaire et financier à l'Université Jagellonne de Cracovie. Membre du Cercle de la Compliance, sa thèse a reçu le prix de la Fondation Varennes dans la catégorie droit des activités économiques (2011).

Denisa Banulescu-Radu est maître de conférences à l'université d'Orléans et membre de l'équipe économétrie du Laboratoire d'Économie d'Orléans (LEO, FRE CNRS 2014). Spécialisée en économétrie financière, ses recherches portent principalement sur la détection de la fraude financière et la lutte contre le blanchiment d'argent, la modélisation de la volatilité financière et la validation des modèles de risque. Denisa est par ailleurs membre du Cercle de la Compliance et lauréate du prix Jeune Chercheur de l'Autorité des Marchés Financiers (2016) et du prix de Thèse de la Fondation Banque de France (2015).

Intervenants

La formation est assurée par des professionnels et des universitaires spécialisés dans la détection de la fraude et la lutte contre le blanchiment d'argent.

A COMPLETER

4. Admission

Public

Ce certificat s'adresse à un public de professionnels qui souhaitent acquérir une spécialisation dans le droit de la compliance et la lutte contre le blanchiment d'argent: *compliance officers*, consultants, cadres des services de conformité et de gestion des risques au sein des banques, des sociétés d'assurances ou de cabinets de conseil spécialisés dans la détection de la fraude et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Candidature

Pour candidater à la formation, veuillez envoyer un email à XXX@univ-orleans.fr avec un CV ou un profil LinkedIn joint. Le nombre de participants sera limité à 10 par session.

Les compétences acquises en entreprise, la qualité des études et/ou l'adéquation de l'expérience professionnelle au programme du certificat constituent les principaux critères de sélection.

Pour plus d'informations, consulter le site [XXXXXXX](#) .

5. Informations pratiques

Organisation

L'organisation des cours permet la continuité de votre activité professionnelle. La durée de la formation est de 9 jours.

La formation se déroulera sur 4 mois et comportera 8 jours de formation (6 heures par jour) répartis en 4 sessions de 2 jours consécutifs, à raison d'une session toutes les 3 à 4 semaines. Le dernier jour de formation est consacré à la présentation des projets réalisés par les participants et à une conférence.

Cette formation est dispensée en français. Les supports utilisés seront rédigés en français et/ou en anglais.

Agenda de la formation

La session d'automne du certificat aura lieu aux dates suivantes

- Module 1 : Jeudi XX et vendredi XX
- Module 2 : Jeudi XX et vendredi XX
- Module 3 : Jeudi XX et vendredi XX
- Module 4 : Jeudi XX et vendredi XX
- Module 5 : Vendredi XX

Tarif de la formation

Le tarif de la formation est de 4800€ net de taxe. L'Université d'Orléans n'est pas assujettie à la TVA pour ses actions de formation. Ce tarif comprend la mise à disposition du matériel pédagogique et la prise en charge des pauses repas du midi.

Un package incluant le prix de la formation, les transports (5 trajets SNCF aller-retour, 2nde classe, Paris Gare d'Austerlitz - Gare d'Orléans Centre), l'hébergement pour 4 nuits (une nuit par session de formation de deux jours) est proposé pour un tarif de 5600€ net de taxe.

Lieu de la formation

La formation sera dispensée à l'[hôtel Dupanloup](#), situé dans le centre-ville d'Orléans à quelques minutes à pied de la gare SNCF d'Orléans.

Alliance du passé et du futur, ce joyau architectural du XVII^{ème} siècle fut jusqu'en 1905 la résidence des évêques d'Orléans. Totalement réhabilité en 2014, l'hôtel Dupanloup accueille aujourd'hui le Centre International Universitaire pour la Recherche de l'Université d'Orléans.

Transport (depuis Paris) et hébergement

Pour se rendre sur le lieu de la formation, comptez environ une heure et quart à partir de la gare d'Austerlitz. La durée du trajet en train de la gare d'Austerlitz à la gare d'Orléans Centre est d'environ une heure, à laquelle il convient d'ajouter environ 10 minutes de trajet à pied pour se rendre à l'hôtel Dupanloup. Pour les intervenants qui souhaitent rester sur Orléans le premier soir de chaque session de formation, nous communiquerons une liste d'hôtels proches de lieu de la formation. Les participants ayant opté pour le package incluant les transports et l'hébergement seront hébergés (dans la mesure des places disponibles) à l'[hôtel Abeille](#).